

"La Loge demande la suppression pure et simple de toutes les congrégations."

Très simple, comme vous voyez ! Et naturellement la fortune des Congrégations fera retour à l'Etat ! Le F. : Monteil le dit en toutes lettres : " Cette suppression totale, absolue, est, selon nous, la seule mesure efficace, réelle, et c'est également la seule qui fait rentrer dans le domaine de l'Etat les milliards qui composent la fortune détenue, souvent illégalement, par les Congrégations religieuses."

Ce qui surprend toujours là-dedans, ce n'est pas la haine que les Maçons portent aux congrégations religieuses, chose trop naturelle, mais bien le cynisme avec lequel ils foulent aux pieds toutes leurs déclarations. Ainsi, dans cette même réunion, après avoir demandé la suppression pure et simple des Congrégations religieuses, ils votaient la réimpression de leur programme électoral de 1869, dans lequel nous lisons cette ligne : *Liberté d'association pleine et entière. Liberté d'association et suppression des associations religieuses*, comme cela va bien ensemble ! Ajoutez que, de l'avis de juristes éminents, la Franc-Maçonnerie tombe elle-même sous le coup des lois françaises. Et c'est elle qui voue les Congrégations à la vindicte des tribunaux !

Quelle ignoble crapulerie !

Mais continuons notre relevé des travaux du *Petit Convent*.

Le F. : Dequaire, rapporteur, recommande l'adoption du vœu suivant proposé par la Loge lyonnaise *l'Asile du Sage* :

" Que le Conseil de l'Ordre fasse le nécessaire pour que la laïcisation totale des écoles de filles soit terminée dans un délai maximum de trois ans."

Si jamais ce vœu très libéral est réalisé, le F. : Nicolin, de la L. : *Les préjugés vaincus*, O. : de Guéret, sera bien près du bonheur parfait. Car ce F. : que préoccupe la question, très grave en effet, du dépeuplement de la France, range au premier rang des moyens destinés à remédier à ce mal, le suivant :

" Supprimer l'enseignement clérical qui divise la jeunesse de notre pays en deux castes ennemies, dont l'une est en révolte ouverte et continuelle contre nos lois."

Ce F. : Nicolin mérite des félicitations spéciales. Il était difficile de faire entrer en si peu de mots tant de passion sectaire et de sottise. Car, s'il est une chose claire pour tous ceux qui savent voir, c'est que la cause principale de la dépopulation de la France est l'affaiblissement des croyances religieuses. Et quelle a été la cause principale de cet affaiblissement des croyances religieuses, sinon la propagande maçonnique ? Et quel serait, par contre, le meilleur remède au fléau de la dépopulation sinon la